

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 OCTOBRE 2023

PRESENTS : Mmes LOICHOT Evelyne, PHEULPIN Stéphanie, MUNNIER Angélique, MM. TORNARE Roland, MAILLARD Christian, MAILLARD Michel, DAVID Etienne, BALDACCI Robert, PATOIS Arnaud, EGLIN Pierre

ABSENT EXCUSE : M. ECK Rémi (donne procuration à M. MAILLARD Christian)

PASSAGE A LA M57 EN JANVIER 2024 – DELIBERATION

S'inscrivant dans une démarche de modernisation, le référentiel M57 est porteur de simplification administrative reprenant sur le plan budgétaire les principes communs aux trois référentiels M14 (Communes et Etablissements publics de coopération intercommunale), M52 (Départements) et M71 (Régions). Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour le passage à la nomenclature comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

RENOUVELLEMENT DU BAIL LOCATION DE LA CHASSE - DELIBERATION

Le bail de la chasse a expiré et il y a lieu de se prononcer sur son renouvellement. Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe l'indemnité due à la commune à 40€/an et autorise Monsieur le Maire à signer un nouveau contrat de bail pour la location de la chasse pour une durée de 6 ans.

LOCATION TERRAINS COMMUNAUX SUARD - NOUVELLE DELIBERATION

M. le Maire informe le conseil municipal que le contrat de bail délivré à M. SUARD Nicolas pour la location des terrains communaux au lieu-dit « la chèvre » établi en date du 10 février 2022 comporte une erreur. En effet M. SUARD n'exploite que 5 Hectares sur la totalité de la surface des terrains (5.94 Hectares). La commune doit donc réviser la somme demandé pour la location annuelle desdits terrains, soit 500€/an (100 € l'hectare) pour les 5 hectares.

ADHESION AUX MISSIONS DU CDG25 - DELIBERATION ET CONVENTION

Le CDG25 est un établissement public départemental à caractère administratif spécialisé dans l'appui et le conseil aux employeurs publics locaux du Doubs dans la gestion de leurs ressources humaines. Le CDG25 a développé, au gré des évolutions législatives et des besoins exprimés par les territoires, des missions complémentaires, afin de répondre à une demande croissante d'accompagnement. Par cette convention le CDG25 propose aux collectivités et établissements publics locaux d'adhérer au panel de missions complémentaires pour pouvoir mobiliser les prestations et ainsi bénéficier de l'expertise et de l'accompagnement technique du CDG25 dans le domaine des ressources humaines, tout en garantissant à l'autorité territoriale employeur sa compétence décisionnelle. A compter du 1^{er} janvier 2024 le taux global de cotisation du centre de gestion du Doubs passe à 2,06% de la masse salariale (1,96 % jusqu'au 31 décembre 2023) permettant d'inclure des services supplémentaires. Le Conseil approuve à l'unanimité.

ADHESION COMMUNE DE DAMPJOUX - DELIBERATION

Le conseil approuve à l'unanimité le rattachement de la commune de Dampjoux à PMA.

COUPES DE BOIS

Les parcelles 8 et 19 ont été vendues pour un montant de 9633€ à la société Masson. Les parcelles 20 et 21 sont proposées à la vente en bloc (440m3) pour septembre 2024. **Les inscriptions pour le bois de chauffage à façonner sont attendues en mairie avant le 15 novembre 2023.**

AVANCEMENT PROJET AIRE DE JEUX

L'entreprise Chevalier de Roches les Blamont à commencer les travaux. L'entreprise Husson a été choisie pour les structures, et devrait être en place pour le printemps 2024.

BILAN TRAVAUX

Cimetière – entrée du village : le montant s'élève à 500074 € ttc. Les subventions sont de 185851€.
Rue de l'Eglise : les travaux ont été réalisés pour un montant de 52000€. Une subvention va être retouchée.

Ecole : les escaliers ont été rénovés par l'entreprise Alliance résine et l'enrobé sous le préau.

DIVERS

- Repas des aînés : il aura lieu le 3 décembre 2023.

- Salage : il sera effectué par M. Locatelli.

- M. Taris aimerait louer la salle de la commune le deuxième week end de janvier à avril 2024 pour organiser un vide grenier. Un feu d'artifice pourrait également avoir lieu au niveau de l'étang le 19 mai 2024. Le Conseil approuve.

-M. Fainot demande à acheter ou louer un morceau de terrain communal.
Vote 2 POUR, 1 ABSTENTION, 7 CONTRE.

- La rentrée scolaire s'est bien passée. La fibre a été oubliée pour l'école, nous cherchons des solutions. Un panneau de stationnement concernant des horaires va être posé au niveau du parking de l'école et un arrêté pris.

- PMA avance dans le projet de la piste cyclable le long du Gland. Le but étant de relier les 73 communes.

- Un arrêté est pris concernant les déjections canines. L'amende est fixée à 35€.

LA SEANCE EST LEVEE A 21H25